

Rapport de gestion 2018

Table des matières

Editorial	1
Chiffres clés	3
Placements	4
Effectifs	5
Engagements	7
Situation du fonds	9
Bilan et compte d'exploitation	11-12
Plans de prévoyance	13
Rapport de l'auditeur	15
Taux de conversion de 6.8% avec le FIP	16
Organisation	19

Editorial

Après une année 2017 record, les indicateurs demeuraient au vert pour 2018. Toutefois, l'élan optimiste des économies occidentales et la maîtrise du chômage et de l'inflation ont été perturbés par la guerre commerciale lancée par M. Trump. Cette dernière a frappé l'ensemble des marchés émergents et a ralenti les investissements dans le monde entier. De plus, l'Europe a été confrontée à des défis politiques domestiques ainsi qu'à la crise économique italienne.

Ainsi, le début de l'année 2018 a fortement corrigé l'excès de performance réalisé en 2017. La morosité a perduré toute l'année avant de voir les marchés des actions et de l'immobilier chuter au mois de décembre. Finalement, la quasi-totalité des classes d'actifs affichaient une performance négative en fin d'année, un record depuis les années 20.

Dans ce contexte, le fonds a dégagé une performance négative de -4.26% inférieure aux indices (Swisscanto : -3.01%, Credit Suisse : -3.20% et UBS : -3.45%) en raison d'une surpondération en actions et en immobilier.

Malgré cet exercice 2018 décevant, la performance moyenne sur les 10 dernières années demeure à un niveau très satisfaisant de +4.73%. De plus, le début de l'année 2019 corrige à la hausse avec une performance de +6.89% à fin mai.

Le Conseil de fondation avait ainsi décidé de créditer le capital de prévoyance des assurés actifs d'un intérêt de 2.0% en 2018, soit 1.0% de plus que le taux légal de 1.0%.

La situation financière et technique du fonds de prévoyance demeure bonne, synthétisée par un degré de couverture de 105.3% au 31 décembre 2018.

Outre ces éléments, le fonds continue d'offrir des avantages décisifs :

- Des taux de conversion très favorables proposant 19% de rente en plus que la moyenne suisse,
- Des frais d'administration très bas, 43% inférieurs à la moyenne suisse,
- Un intérêt crédité supérieur ; 2.0% en 2018, 2.6% en moyenne sur les 5 dernières années (en Suisse : 1.55% en 2018, 2.07% en moyenne).

Le Conseil de fondation remercie les assurés de la confiance témoignée et continue de s'engager pour une prévoyance professionnelle attractive répondant à leurs attentes.



Pierre-André Meylan
Président du Conseil
de fondation



Sébastien Cottreau
Gérant

Chiffres clés

	2018	2017	2016
Nombre d'assurés actifs	31 226	29 079	27 856
Nombre de bénéficiaires de rentes	2 717	2 393	2 283
Nombre d'employeurs affiliés	4 519	4 266	4 062
Somme au bilan (en millions de francs)	2 598	2 450	2 174
Performance (en %)	-4.26	9.42	4.30
Degré de couverture (en %)	105.3	115.7	117.3
Frais de gestion par assuré (en francs)	177	179	177
Frais de gestion de la fortune (en % du total des placements)	0.59	0.49	0.44
Intérêt crédité sur l'entier des avoirs de prévoyance (en %)	2.00	3.00	2.50
Taux d'intérêt minimal LPP (en %)	(1.00)	(1.00)	(1.25)

Placements

Répartition des placements (en francs)

	31.12.2018		31.12.2017		Stratégie de placements
	CHF	%	CHF	%	%
Liquidités	109 921 586	4.4	68 787 774	2.7	2.0
Obligations suisses	370 756 874	14.4	350 297 865	14.5	15.0
Obligations étrangères en CHF	261 608 460	10.2	248 593 890	10.3	10.0
Obligations en monnaies étrangères	234 738 242	9.1	238 570 172	9.9	10.0
Actions suisses	452 158 610	17.6	460 567 287	19.0	15.0
Actions étrangères	508 475 061	19.8	520 721 727	21.5	20.0
Placements immobiliers	479 493 185	18.7	411 138 152	17.0	20.0
Placements alternatifs	150 129 876	5.8	122 334 349	5.1	8.0
Total	2 567 281 894	100.0	2 421 011 216	100.0	100.0

Performance

Dans un contexte de taux bas, la performance réalisée sur les placements par les institutions de prévoyance a été négative en 2018.

La performance enregistrée par le fonds s'est élevée à -4.26%, ce qui est inférieur aux indices de référence et à la performance moyenne des institutions de prévoyance suisses qui se situe à -3.01% pour l'année 2018 (*source: enquête Swisscanto sur les caisses de pension*).

Performance du fonds		Univers de comparaison			
		Indice CS		Indice UBS	
2018	2017	2018	2017	2018	2017
-4.26%	9.42%	-3.20%	8.05%	-3.45%	7.82%

Effectifs

Affiliés

A la fin de l'exercice 2018, le nombre d'employeurs affiliés s'élevait à **4 519**.

Assurés actifs

Le nombre des assurés actifs est passé de 29 079 au 31 décembre 2017 à **31 226** au 31 décembre 2018, soit une augmentation de 7.4 % de l'effectif.

Répartition des assurés

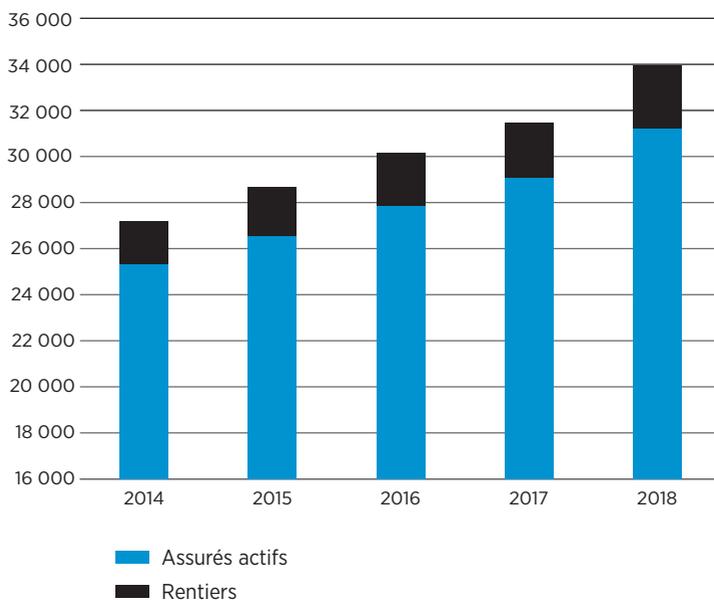
	31.12.2018		31.12.2017	
	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen
Hommes	17 379	42.6 ans	16 146	42.6 ans
Femmes	13 847	42.1 ans	12 933	42.0 ans
Total	31 226	42.4 ans	29 079	42.3 ans

Bénéficiaires de rentes

	31.12.2018	31.12.2017
Retraités	1 960	1 729
Enfants de retraités	31	26
Conjoints survivants	349	292
Orphelins	59	49
Invalides	246	230
Enfants d'invalides	72	67
Total	2 717	2 393

La structure des assurés demeure excellente avec un ratio de 11.5 assurés actifs pour 1 rentier au 31 décembre 2018.

Evolution des effectifs



Engagements

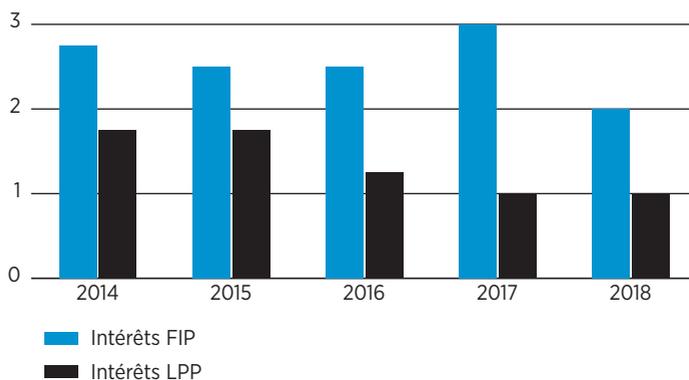
Capitaux de prévoyance

a) Assurés actifs

Les capitaux de prévoyance des assurés actifs s'élevaient respectivement à Fr. **1 545 176 947** au 31 décembre 2018 et à Fr. 1 379 978 470 au 31 décembre 2017, soit en augmentation de 12%.

En 2018, les comptes individuels des assurés ont été rémunérés au taux d'intérêt minimal LPP de 1.00%. Ce taux a été appliqué aussi bien à la partie obligatoire qu'à la partie surobligatoire. De plus, un bonus de **1.00%** a été octroyé aux assurés cotisants présents au 31 décembre 2018, ce qui a porté leur rémunération à **2.00%**.

Intérêts crédités sur les capitaux de prévoyance (en%)



b) Bénéficiaires de rentes

Les capitaux de prévoyance des bénéficiaires de rentes (réserves mathématiques), calculés au 31 décembre 2018 avec les bases techniques LPP 2015 3.5%, se composent de:

		31.12.2018	31.12.2017
		CHF	CHF
Vieillesse	Retraités	473 417 503	401 469 883
	Enfants de retraités	949 276	534 529
Survivants	Conjoints survivants	59 832 267	46 506 417
	Conjoints de divorcés	437 189	448 988
	Orphelins	1 854 440	1 337 781
Invalides	Invalides	57 904 878	51 150 142
	Enfants d'invalides	1 480 212	1 218 748
Total		595 875 765	502 666 488

Provisions techniques

a) Provision de longévité

La provision pour changement futur de bases techniques a pour but de financer le coût de l'augmentation de la longévité des bénéficiaires de rentes. Elle a été augmentée à Fr. **8 488 000** au 31 décembre 2018 (Fr. 4 773 000 au 31 décembre 2017).

b) Provision pour mises à la retraite

La provision pour mises à la retraite a pour but de couvrir les pertes lors du départ à la retraite des assurés résultant de l'application de taux de conversion actuariellement favorables. Au 31 décembre 2018, elle s'élève à Fr. **94 426 000** (Fr. 65 893 000 au 31 décembre 2017).

c) Provision pour ajustement du taux technique

La provision pour ajustement du taux technique a pour but de permettre l'abaissement du taux d'escompte pour le calcul des réserves mathématiques de 3.5% à 2.0% en 2023. En 2018, les engagements de prévoyance sont calculés avec l'équivalent d'un intérêt technique de 2.42%. La provision pour ajustement du taux technique s'élève à Fr. **164 883 000** au 31 décembre 2018 (Fr. 126 906 000 au 31 décembre 2017).

Situation du fonds

Evolution des risques actuariels

Les cotisations pour la couverture des risques de décès et d'invalidité sont destinées à financer les cas d'invalidité et de décès des assurés cotisants. La différence entre les cotisations et le coût des sinistres indique le résultat technique. Ces dernières années, il a été positif. Son évolution montre que la sinistralité du fonds est plus faible que celle découlant des hypothèses statistiques retenues (bases techniques utilisées par le fonds).

Frais de gestion de la fortune

Les frais de gestion de la fortune se sont élevés à Fr. **15 013 201**, soit **0.59%** des placements transparents en matière de frais en 2018 (Fr. 11 599 108 ou 0.49% des placements en 2017).

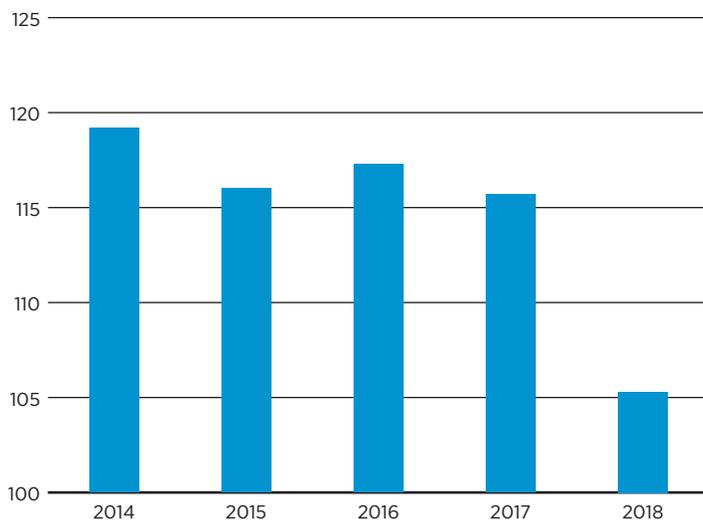
Frais d'administration

Les frais d'administration en 2018 s'élèvent à Fr. **177** par destinataire assurés actifs et bénéficiaires de rentes confondus, (Fr. 179 en 2017). Ils restent très inférieurs à la moyenne des institutions de prévoyance de droit privé suisses qui s'établit à Fr. 313. Les frais d'administration sont financés par la cotisation réglementaire pour la couverture des frais de gestion.

Degré de couverture

La performance en 2018 n'a pas couvert le besoin d'intérêt et le coût nécessaire du renforcement des provisions techniques. Ainsi, le degré de couverture est passé de 115.7% au 31 décembre 2017 à **105.3%** au 31 décembre 2018. Ainsi, la réserve de fluctuation de valeurs qui doit permettre de compenser les fluctuations de valeurs de la fortune et garantir la sécurité de la réalisation des buts de prévoyance à long terme s'élève à 5.3% au 31 décembre 2018, l'objectif étant de la porter à 25% des engagements du fonds.

Evolution du degré de couverture (en %)



Bilan résumé

ACTIF	31.12.2018 CHF	31.12.2017 CHF
Liquidités et dépôts à terme	109 921 585.91	68 787 773.65
Obligations en francs suisses	632 365 334.01	598 891 755.64
Obligations en monnaies étrangères	234 738 242.22	238 570 172.33
Actions suisses	452 158 609.69	460 567 287.29
Actions étrangères	508 475 061.13	520 721 726.64
Placements immobiliers	479 493 185.32	411 138 152.05
Placements alternatifs	150 129 875.61	122 334 348.89
Compte de régularisation actif	31 061 589.07	28 595 810.19
Total de l'actif	2 598 343 482.96	2 449 607 026.68
PASSIF		
Prestations de libre passage et rentes	40 776 652.64	25 366 450.71
Compte de régularisation passif et autres dettes	3 208 051.72	3 117 020.91
Réserves de cotisations des employeurs	12 884 606.55	10 772 929.30
Provisions non techniques	4 421 334.00	4 402 750.00
Capital de prévoyance des assurés actifs	1 545 176 947.45	1 379 978 470.05
Capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes	595 875 765.05	502 666 488.05
Provisions techniques	267 797 000.00	197 572 000.00
Réserve de fluctuation de valeurs	128 203 125.55	325 730 917.66
Fonds libres	0.00	0.00
Total du passif	2 598 343 482.96	2 449 607 026.68

Compte d'exploitation résumé

	2018 CHF	2017 CHF
Cotisations, apports ordinaires et autres	144 862 264.80	130 260 638.73
Prestations d'entrée et remboursements versements anticipés	260 481 097.00	89 906 403.82
Rentes réglementaires	-43 676 488.70	-38 911 617.95
Prestations en capital	-16 281 144.55	-12 137 920.95
Prestations de sortie et versements anticipés	-89 748 141.95	-92 289 005.55
Mouvements de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de cotisations	-330 699 324.70	-263 010 914.60
Produits de prestations d'assurance	141 335.80	153 209.55
Charges d'assurance	-779 247.25	-776 491.00
Résultat net de l'activité de prévoyance	-75 699 649.55	-186 805 697.95
Résultat net des placements	-115 942 285.67	203 224 273.31
Autres produits et frais	110 023.09	-124 946.25
Frais d'administration	-5 995 879.98	-5 624 361.33
Excédent avant constitution de la réserve de fluctuation de valeurs	-197 527 792.11	10 669 267.78
Mouvement de la réserve de fluctuation de valeurs	197 527 792.11	-10 669 267.78
Excédent	0.00	0.00

Plans de prévoyance

Le FIP propose plusieurs **plans de prévoyance**, chacun de ceux-ci faisant l'objet d'un règlement particulier. On distingue ainsi les plans suivants :

FIP-LPP	Assure les prestations minimales légales avec possibilité d'augmentation du plafonnement du salaire assuré
FIP-MODULA (FIP-MOD)	Assure des prestations étendues avec un taux de cotisation échelonné par classe d'âge
FIP-OPTIMA (FIP-OPT)	Assurent des prestations étendues avec un taux de cotisation identique pour chaque assuré
FIP-INDEPENDANTS (FIP-IND)	Assure des prestations étendues avec trois variantes de couverture des risques de décès et d'invalidité, chacune prévoyant trois niveaux de cotisation

Ces variantes sont offertes au choix à toutes les entreprises intéressées quelle que soit la branche dans laquelle elles opèrent, à l'exception du FIP-Indépendants qui est réservé uniquement aux indépendants affiliés à la Caisse AVS de la Fédération patronale vaudoise (FPV).

Le FIP réunit également en son sein des **groupes professionnels** ayant chacun leur propre plan de prévoyance :

FIP-BOUCHERS (FIP-BC)	Fonds d'assurance de l'Association vaudoise des maîtres-bouchers et charcutiers
FIP-GEOMETRES (FIP-GEO)	Fonds professionnel de prévoyance pour les ingénieurs-géomètres vaudois
FIP-GIM-CH (FIP-GIM)	Fonds professionnel de prévoyance du Groupement suisse de l'industrie mécanique
FIP-IAV	Fonds professionnel de prévoyance des ingénieurs et architectes vaudois
FIP-MARBRIERS (FIP-MA)	Fonds d'assurance-retraite complémentaire paritaire de la marbrerie vaudoise
FIP-PAYSAGISTES (FIP-PAY)	Fonds professionnel de prévoyance des paysagistes
FIP-RAMONEURS (FIP-RAM)	Fonds professionnel de prévoyance des ramoneurs
FIP-TECHNICIENS-DENTISTES (FIP-TED)	Fonds professionnel de prévoyance des techniciens-dentistes.

Révision/DE
Affaire traitée par 1/2

Au Conseil de fondation du

**Fonds interprofessionnel
de prévoyance**

Paudex 2018

Lausanne, le 20 juin 2019/hl

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT SUR LES ETATS FINANCIERS RESUMES

Monsieur le Président, Messieurs,

Les états financiers résumés figurant aux pages 11 et 12 du rapport de gestion, qui comprennent le bilan résumé au 31 décembre 2018, ainsi que le compte de résultat résumé pour l'exercice clos à cette date, sont extraits des états financiers audités du Fonds interprofessionnel de prévoyance pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. Nous avons exprimé une opinion non modifiée sur ces états financiers dans notre rapport d'audit en date du 12 juin 2019. Ceux-ci, ainsi que les états financiers résumés, ne reflètent pas les incidences des événements qui sont survenus postérieurement à la date de notre rapport d'audit sur ces états financiers.

Les états financiers résumés ne comportent pas toutes les informations à fournir exigées par la Swiss GAAP RPC 26. La lecture des états financiers résumés ne se substitue pas, en conséquence, à la prise de connaissance des états financiers audités du Fonds interprofessionnel de prévoyance.

Responsabilité du Conseil de fondation pour l'établissement des états financiers résumés

Le Conseil de fondation est responsable de l'établissement des états financiers résumés.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers résumés sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, effectuées conformément à la Norme d'audit suisse (NAS) 810 «Missions ayant pour but d'émettre un rapport sur des états financiers résumés».

Opinion

A notre avis, les états financiers résumés extraits des états financiers audités du Fonds interprofessionnel de prévoyance pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 sont cohérents, dans tous leurs aspects significatifs, avec les états financiers audités.

O f i s a S.A.


M. Debonneville
Expert-réviseur agréé


W. Diserens
Expert-réviseur agréé

Ofisa S.A.

Lausanne
Ch. des Charmettes 7
Case postale 7063
CH-1002 Lausanne
Tél. +41 21 341 81 11
Fax +41 21 311 13 51

Genève
Place de Saint-Gervais 1
Case postale 1988
CH-1211 Genève 1
Tél. +41 22 311 24 66
Email fidu@ofisa.ch • www.ofisa.ch

Sion
Av. de la Gare 16
Case postale
CH-1951 Sion
Tél. +41 27 323 78 18

 **EXPERT
SUISSE**
Certified Company

 **agn**
ASSURANCE
GENERALISTEN

Taux de conversion de 6.8% avec le FIP

Dans un plan de prévoyance du 2^e pilier, le taux de conversion est un élément important. Il s'agit d'un pourcentage utilisé pour calculer le montant de la rente de retraite annuelle. Il est appliqué sur le capital accumulé au moment de la retraite.



Durant notre vie professionnelle, nous accumulons un capital pour notre retraite 2^e pilier. Au moment du départ à la retraite, cet avoir est transformé en rente annuelle en appliquant un taux de conversion.



Le taux de conversion moyen en Suisse s'élève à 5.7%. Au FIP, ce taux atteint 6.8%. Concrètement, avec un capital de retraite de CHF 500'000.-, la rente moyenne en Suisse se monte à CHF 28'500. Avec le même capital, la rente annuelle s'élève à CHF 34'000 au FIP, soit 19% de rente supplémentaire.



Le FIP propose un taux de conversion de 6.8% appliqué sur l'ensemble du capital, ce qui représente 19% de rente en plus tout au long de de votre retraite.



<https://www.centrepatronal.ch/fip2019>

Visuels © Starfish communication factory



CP | Fonds interprofessionnel
de prévoyance



Organisation

L'organe suprême du fonds est le **Conseil de fondation**, dont la composition est la suivante :

Représentants des employeurs

M. Pierre-André MEYLAN, **Président**
M. Patrick ALBERTI
M. Christophe REYMOND
M. Antoine ROCHAT
M. Denis VIQUERAT

Représentants des travailleurs

M. Yves DEFFERRARD, UNIA Vaud, **Vice-président**
M. Dario CHIARADONNA, UNIA Vaud
M. Cédric DUPUIS (fin 31 décembre 2018)
Mme Catherine TABARY, secrétaire régionale, Syndicom
M. Jean TSCHOPP, UNIA Vaud

Le **gérant** du fonds est le Centre Patronal, Paudex. Ce dernier est aussi le gestionnaire de fortune.

L'**organe de révision** est la fiduciaire OFISA SA, Lausanne.

L'**expert en prévoyance professionnelle** est la société Pittet Associés SA, Lausanne

Route du Lac 2
1094 Paudex
Case Postale 1215
1001 Lausanne
T +41 (0)58 796 32 01

info@fip.ch
www.fip.ch

